



Elaboration d'un livret individuel de formation des Agents de Stérilisation en Milieu Hospitalier



Rémi CHARMELOT^{1,2}, Charlotte CHARROIN¹, Isabelle ROCHETTE¹, Valérie DUBOIS¹

1 – Pharmacie – Hôpital Nord - CHU de Saint-Etienne – LOIRE (42)
2 – ISPB – Université Claude Bernard Lyon 1 – RHÔNE (69)



Introduction

La complexité du processus de stérilisation nécessite une formation spécifique du personnel. Malgré la reconnaissance récente du titre d'Agent de Stérilisation en Milieu Hospitalier (ASMH), nous sommes confrontés à une multiplicité des formations initiales des agents recrutés. Le turn-over important des ASMH nous a fait repenser notre système de formation et de suivi des agents. Après concertation, nous avons élaboré un livret individuel de formation permettant à chaque ASMH de suivre ses compétences acquises lors de la pratique ou lors de formation continue.

Méthode

Nous avons divisé le livret en 4 grandes parties. La première reprenant la formation initiale de l'agent. La seconde sur les formations internes que chaque agent doit suivre. La troisième divisant le processus de stérilisation en compétences à acquérir par compagnonnage et une dernière partie décrivant la formation continue de l'agent. Le livret est co-rédigé par l'équipe encadrante et les agents responsables de production. Une version bêta du livret fut testé auprès de deux agents présents depuis 3 mois dans le service avant sa mise en routine à la rentrée 2023.



Bonnes pratiques de stérilisation



Manutention



Gestes d'urgences



Incendie

Formations Internes



Formation qualifiante ASMH



Approfondissement bonnes pratiques



Formation à la conduite d'autoclave



Autres

Formations Continues

4 étapes clés du processus

STEP 1 Réception Tri Lavage

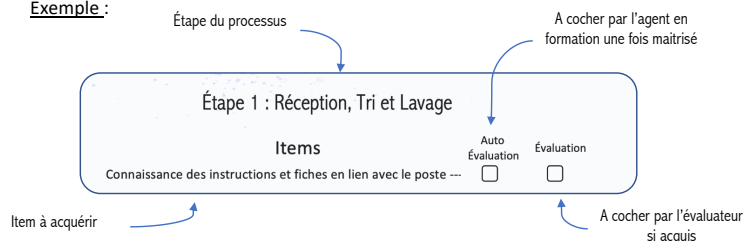
STEP 2 Conditionnement / Sortie Laveur

STEP 3 Stérilisation / Autoclaviste

STEP 4 Distribution

Compagnonnage

Exemple :



Résultats

Les parties formations initiales, internes et continues permettent à l'agent de renseigner ses diplômes. La partie compagnonnage permet à l'agent en formation de s'auto-évaluer sur les différentes compétences à acquérir avant une évaluation par un agent de stérilisation expérimenté. Chaque étape du processus est validée par le responsable du service. La validation de l'étape 3 est conditionnée par la formation et la conduite d'autoclave et la validation à la libération de charge dispensée par le pharmacien responsable

Discussion

Les premiers retours du test du livret auprès de deux agents en cours de formation sont encourageant sur sa mise en routine. La mise par écrit des compétences à acquérir permet une meilleure visibilité des attentes du service. Ce livret s'inscrit parfaitement dans une démarche d'amélioration continue permettant une uniformisation du processus de stérilisation et une traçabilité des acquis des agents.